

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1021 rendant exécutoires les délibérations suivantes :

n° 1021

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 juillet 1964

Numéro JO
n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro
1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 9 juillet 1964 : — n° 95/6°L autorisant cinq membres de l'Assemblée Territoriale à se rendre en voyage d'information en Métropole ; — n° 94/6°L autorisant M. Bauer, conseiller territorial, à se rendre en mission en métropole.